



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°AG2021/11/29/05 portant sur

LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

*Séance de l'Assemblée Générale d'Installation de la CCI Nice Côte d'Azur
du 29 novembre 2021*

PRÉSENTS

Monsieur Philippe LOOS - **Secrétaire général de la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Madame Sophie GLEIZES - Cheffe du Service économique de l'État en région – Tutelle des réseaux consulaires – **Direction régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités**

Monsieur Jean-Marc BOUVET - Administrateur des finances publiques adjoint - Division de l'action économique – représentant M. Claude BRECHARD **Directeur départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes,**

Monsieur KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires**

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, BRUT Karine – Trésorier Adjoint, LECHACKZINSKI Anne – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALFANDARI Bernard, ALZINA Claude, ARIN Nicolas, BATEL Claude, BERTELOOT Nathalie, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, COURTADE Anny, DASSONVILLE Pascal, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUMAS Philippe, DUPHIL Thierry, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LAYLY Eric, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LEROY Anne, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MARIN Matthieu, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, MOLINES Gérard, MOULARD Patrick, NIDDAM Ilan, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, ROMERO Pierre, SALUSSOLIA Brigitte, SEROUSSI Béatrice, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VALENTIN Bruno, VIANO, Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

58 Membres présents, le quorum de 33 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.



EXCUSÉS

PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, **Présidents Honoraires**
Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

Madame BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, CHAUMIER Eric, GAMON Christophe, MANE Jean, NICOLETTI Pascal,
SCOFFIER Stéphanie, **Membres Élus Titulaires.**

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, **Présidents Honoraires**
Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**



VU

- ▶ Les articles 113 et 114 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;

CONSIDÉRANT

- ▶ Que l'article 113 du Règlement intérieur prévoit qu'une Commission de la commande publique est mise en place au sein de la CCINCA au début de chaque mandature, lors de l'Assemblée Générale d'installation ou de la séance suivante ;
- ▶ Que conformément à l'article 113 du Règlement Intérieur, la Commission de la Commande Publique est une instance consultative qui donne au Président, ou à son délégué, un avis sur le choix du titulaire du marché public passé selon une procédure formalisée et pour tous marchés à procédure adaptée (MAPA) relatifs à des travaux d'un montant égal ou supérieur à 500 000 euros HT. Elle est également consultée pour tout projet d'avenants et de marchés complémentaires des marchés initialement examinés par ses soins, ainsi que pour les marchés négociés dépassant les seuils formalisés. Elle peut également être consultée à l'initiative du Président de la CCINCA pour rendre un avis sur l'attribution d'un marché passé selon une procédure adaptée ;
- ▶ Que l'article 114 du Règlement Intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur portant sur la composition et la désignation des membres de la Commission de la Commande Publique dispose que la Commission de la Commande Publique est composée de quatre (4) Membres Titulaires et de quatre (4) suppléants désignés, sur proposition du Président de la CCINCA, par l'Assemblée Générale parmi ses Membres élus en dehors du Président et du Trésorier et de leurs délégués, des Membres du Bureau, des Membres de la Commission des finances et des Membres de la Commission de prévention des conflits d'intérêts.;
- ▶ Que le mode de scrutin à main levée a été adopté par l'Assemblée Générale d'installation à l'unanimité de ses membres ;

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCINCA VALIDE

- ▶ La liste des Membres de la Commission de la Commande Publique proposée qui est votée à l'unanimité et conformément aux textes en vigueur, et qui se compose comme suit :

Présidente	Cynthia GUITTARD
Membre Titulaire	Christophe GAMON
Membre Titulaire	Claude BATEL
Membre Titulaire	Betty SEROUSSI
Membre Élu Suppléant	Marc JASSET
Membre Élu Suppléant	Nicolas BUTEAU
Membre Élu Suppléant	Anny COURTADE
Membre Élu Suppléant	Martine MARTINON



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits :	58
Votants :	58 (quorum : 33, atteint)
<hr/>	
Abstention : 0	Contre : 0
	Pour : 58

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 29 novembre 2021

Le Secrétaire

Anne LECHACZYNSKI


Le Président

Jean-Pierre SAVARINO